



de l'école au supérieur

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - snalc.fr - @SNALC_national

ADJOINTS GESTIONNAIRES : COUP DE TRAFALGAR !

L'on se souvient de la contestation et du combat permanents que le **SNALC** et d'autres ont menés contre le projet gouvernemental de mettre les adjoints gestionnaires sous la coupe des collectivités territoriales. Nous pensions ce combat gagné lorsque le gouvernement semblait avoir renoncé à sa mise en œuvre, mais habitués aux manœuvres et aux pièges, nous avons bien recommandé à nos collègues la plus grande vigilance. Hélas ! Nous avons bien raison.

Voici qu'en fin de mandat, à moins de quatre mois de l'élection présidentielle, l'assemblée nationale a voté le 23 novembre 2021 un amendement rétablissant cette disposition ! Il s'agit « *d'assurer une meilleure articulation entre les responsables des établissements scolaires et les collectivités territoriales* »

Si cet amendement est accepté par le gouvernement lors de u vote du 6 décembre 2021, l'exécutif de la collectivité pourra donner des « *instructions sous le couvert du chef d'établissement à son adjoint chargé des fonctions de gestion matérielle, financière et administrative, dans le respect de l'autonomie de l'établissement* »

On admirera la contradiction évidente entre le pouvoir de donner des instructions et celui du respect de l'autonomie ! Non seulement, c'est une disposition contradictoire mais, en outre, elle est en totale opposition au décret fondamental instituant l'autonomie des établissements !

Il va de soi que le **SNALC** est totalement opposé à cette disposition inutile et humiliante pour les adjoints gestionnaires. Elle arrive en outre à un très mauvais moment où le ministère a mis en route des réformes conçues dans l'intérêt justement des adjoints gestionnaires, tant ces derniers étaient dégoûtés de la façon dont ils étaient traités et tendaient à démissionner ou à refuser la voie de l'éducation nationale.

Paris, le 25 novembre 2021

Contacts :

Frédéric ÉLEUCHE, secrétaire national du SNALC chargé des personnels BIATSS, f.eleuche@snalc.fr

SNALC. De l'école au supérieur